



DÉCISION

Décision n°1 concernant la non-reconduction de l'accord-cadre mono-attributaire relatif aux travaux de point à temps sur la voirie de Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 20 Octobre 2023



DEC_CP_24511_TRAVAUX_POINT_A_TEMPS_VOIRIE.pdf
(.pdf, 131,8 Ko)



TÉLÉCHARGER